



Rencontre de pétanque

vendredi 14 juin 2024 à 17h30

La Chapelle St Ursin (18)

Cette rencontre est ouverte à tous les adhérents de l'ASCET18 et leurs ayants-droit. Elle se déroulera en doublettes au Boulodrome de La Chapelle St Ursin (voir plan)

Programme 17h30
18h00

- Accueil des participants
- Début des parties (3 parties)
- Apéro (offert par l'ASCET)
- Prolongation de la soirée avec pique-nique sorti du sac (les boissons et le dessert seront offerts par l'ASCET)

Tarifs : 3 € – gratuit pour les moins de 15 ans

Date limite d'inscription : 11 juin 2024

Renseignements et inscriptions

Jean-Yves IMBERT – 02 34 34 61 30 – ascet.ddt18@i-carre.net

Règlement du concours

Les épreuves se dérouleront en doublettes ou triplète en fonction du nombre de participants. Chaque joueur (joueuse) disposera de 3 boules.

Il n'y a qu'un seul concours : pas de concours complémentaire et de consolante. Il n'y a pas de découpage en concours masculin, mixte et féminin.

La rencontre se déroulera en trois (3) parties à 11 points. Toutes les équipes disputeront le même nombre de parties.

Le classement final sera établi en fonction du nombre de parties gagnées, puis du nombre total de points, par équipe, sur l'ensemble des 3 parties. En cas d'égalité des points, une partie supplémentaire départagera les ex-aequo.

Le choix des terrains sera laissé libre.

Les règles appliquées pour les parties sont celles de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal en vigueur à la date de la rencontre. En cas de besoin, Jacqueline Rébois et Jean-Yves Imbert sont habilités pour arbitrer un éventuel litige, ou répondre aux interrogations relatives à ces règles.

L'ASCET 18 se réserve le droit de modifier le présent règlement.